



TOURNOI DE LA VILLE DE MORTAGNE-AU-PERCHE



DIMANCHE 31 JANVIER 2027

Dojo du Carré du Perche • 61400 Mortagne au Perche

RANDORIS EN POULES • ANIMATION INTERCLUBS

9h00 Juniors / Seniors

10h00 Minimes / Cadets

11h00 Benjamins (2015-2016)

13h30 Poussins (2017-2018)

15h00 Pré-poussins (2019-2020)

16h30 Remise des récompenses clubs

Inscription obligatoire par les clubs via l'Extranet fédéral France Judo

INVITATION AUX CLUBS

Mesdames, Messieurs les Présidents et Professeurs,

Le Judo Club Mortagnais a le plaisir de vous convier au Tournoi de la Ville de Mortagne, qui se déroulera le dimanche 31 janvier 2027 au Dojo du Carré du Perche.

Cette animation interclubs est organisée sous forme de randoris en poules, par catégories d'âge et groupes morphologiques, dans un esprit sportif, éducatif et convivial.

Vous trouverez dans ce dossier :

- le programme horaire de la journée ;
- le règlement de l'animation ;
- une page de coupons à découper et à remettre aux judokas.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR LES CLUBS VIA L'EXTRANET FÉDÉRAL

Licence France Judo en cours de validité. Pièce d'identité à prévoir pour le contrôle.

Renseignements sportifs : Vadim HERBRETEAU - 06 74 94 31 75 - mortagneauperchejudo61@gmail.com

Restauration / buvette : sur place toute la journée.

Dans l'attente de vous accueillir à Mortagne, recevez nos salutations sportives les plus sincères.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Horaire	Catégorie	Informations
09h00	Juniors / Seniors	Ceintures de couleur - randoris debout et/ou au sol
10h00	Minimes / Cadets	Ceintures de couleur - randoris debout et/ou au sol
11h00	Benjamins	Nés en 2015 et 2016
13h30	Poussins	Nés en 2017 et 2018
15h00	Pré-poussins	Nés en 2019 et 2020
16h30	Remise des récompenses clubs	Classement des clubs

Avant chaque session, un échauffement collectif sera organisé afin de préparer les judokas et de permettre le bon déroulement des randoris.

À présenter / prévoir : licence France Judo en cours de validité et pièce d'identité pour le contrôle des inscriptions / pesées.

RÈGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 - Participation

Le tournoi est ouvert aux judokas titulaires d'une licence France Judo en cours de validité et appartenant à un club affilié.

Article 2 - Échauffement

Avant chaque session, un échauffement collectif sera organisé afin de préparer les judokas et de permettre le bon déroulement des randoris.

Article 3 - Organisation des poules

L'animation se déroulera en poules par catégories d'âge et par groupes morphologiques, en respectant dans la mesure du possible un écart maximal de 10 % du poids de corps entre les judokas. La mixité est autorisée jusqu'à la catégorie « poussins » incluse.

Article 4 - Temps d'immobilisation

Pré-poussins et poussins : 3 à 5 secondes = Yuko ; 6 à 9 secondes = Waza-ari ; 10 secondes = Ippon.

Benjamins et plus : 5 à 9 secondes = Yuko ; 10 à 19 secondes = Waza-ari ; 20 secondes = Ippon.

Article 5 - Temps de combat

Pré-poussins : 1 min 15 ; Poussins : 1 min 30 ; Benjamins : 2 min ; Minimes, cadets, juniors et seniors : 3 min.

Article 6 - Classement des clubs

Un classement des clubs sera établi à l'issue de l'animation selon le barème suivant : 1er = 10 points ; 2e = 7 points ; 3e = 5 points ; 4e = 3 points ; 5e = 1 point.

Article 7 - Respect du règlement et litiges

L'ensemble des participants est tenu de respecter le présent règlement. Toute fausse déclaration susceptible d'avoir une incidence sur les conditions de participation engage la responsabilité de son auteur. En cas de litige ou de situation non prévue par le présent règlement, la décision finale appartient aux responsables de l'organisation.

Article 8 - Encadrement et effets personnels

Chaque club ou délégation est responsable de l'encadrement et de la surveillance de ses judokas pendant toute la durée de l'animation. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration d'effets personnels.

Article 9 - Participation financière

Le tarif d'inscription est fixé à 5 € par judoka. L'accès est gratuit pour les spectateurs. L'inscription comprend, pour chaque judoka participant, une récompense, une collation et une boisson.

Article 10 - Inscriptions

Les inscriptions devront obligatoirement être effectuées par les clubs via l'Extranet fédéral de France Judo, dans les délais prévus pour l'animation.

COUPONS À DÉCOUPER - JUDOKAS / FAMILLES

3 coupons identiques - à distribuer après découpe.

TOURNOI DE LA VILLE DE MORTAGNE

Dimanche 31 janvier 2027 - Dojo du Carré du Perche - Mortagne-au-Perche

09h00 Juniors/Seniors (randoris debout et/ou sol)

10h00 Minimes/Cadets (randoris debout et/ou sol)

11h00 Benjamins 2015-2016 (randoris debout et/ou sol)

13h30 Poussins 2017-2018 (randoris debout et/ou sol)

15h00 Pré-poussins 2019-2020 (randoris debout et/ou sol)

Inscription par le club via Extranet • Licence valide • Pièce d'identité

à prévoir

Buvette / Restauration sur place toute la journée



TOURNOI DE LA VILLE DE MORTAGNE

Dimanche 31 janvier 2027 - Dojo du Carré du Perche - Mortagne-au-Perche

09h00 Juniors/Seniors (randoris debout et/ou sol)

10h00 Minimes/Cadets (randoris debout et/ou sol)

11h00 Benjamins 2015-2016 (randoris debout et/ou sol)

13h30 Poussins 2017-2018 (randoris debout et/ou sol)

15h00 Pré-poussins 2019-2020 (randoris debout et/ou sol)

Inscription par le club via Extranet • Licence valide • Pièce d'identité

à prévoir

Buvette / Restauration sur place toute la journée



TOURNOI DE LA VILLE DE MORTAGNE

Dimanche 31 janvier 2027 - Dojo du Carré du Perche - Mortagne-au-Perche

09h00 Juniors/Seniors (randoris debout et/ou sol)

10h00 Minimes/Cadets (randoris debout et/ou sol)

11h00 Benjamins 2015-2016 (randoris debout et/ou sol)

13h30 Poussins 2017-2018 (randoris debout et/ou sol)

15h00 Pré-poussins 2019-2020 (randoris debout et/ou sol)

Inscription par le club via Extranet • Licence valide • Pièce d'identité

à prévoir

Buvette / Restauration sur place toute la journée

